

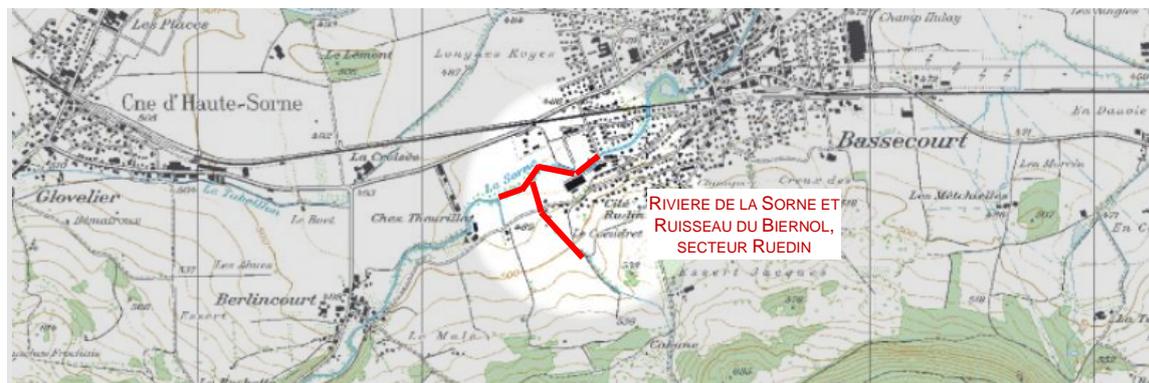


Message du Conseil communal au Conseil général n° 174 du 25 octobre 2021

OBJET : Prendre connaissance et préavisier un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- pour le réaménagement de la Sorne et du Biernol (secteur Ruedin)

1. Préambule / Objet

Depuis l'élaboration de la carte des dangers naturels (CDN 2010), des faiblesses de protection contre les crues sont connues sur la rivière de la Sorne (secteur Ruedin) et sur le ruisseau du Biernol. Le présent projet a pour objectif d'assainir cette situation.



Extrait de plan 1 : 25'000

2. Introduction

Le périmètre d'étude comprend la rivière de la Sorne depuis sa confluence avec le rejet de l'usine hydroélectrique jusqu'à l'aval du pont de la rue des Mérovingiens, mais également le ruisseau du Biernol depuis l'amont de la zone bâtie jusqu'à sa confluence avec la Sorne.

Des déficits de protection ont été déterminés des temps de retour inférieur à 30 ans déjà. Des déficits environnementaux ont également été reconnus sur ces tronçons. La migration piscicole est à ce jour fortement entravée sur la Sorne. Le droit d'eau de la manufacture Ruedin est arrivé à son terme et doit être éteint.

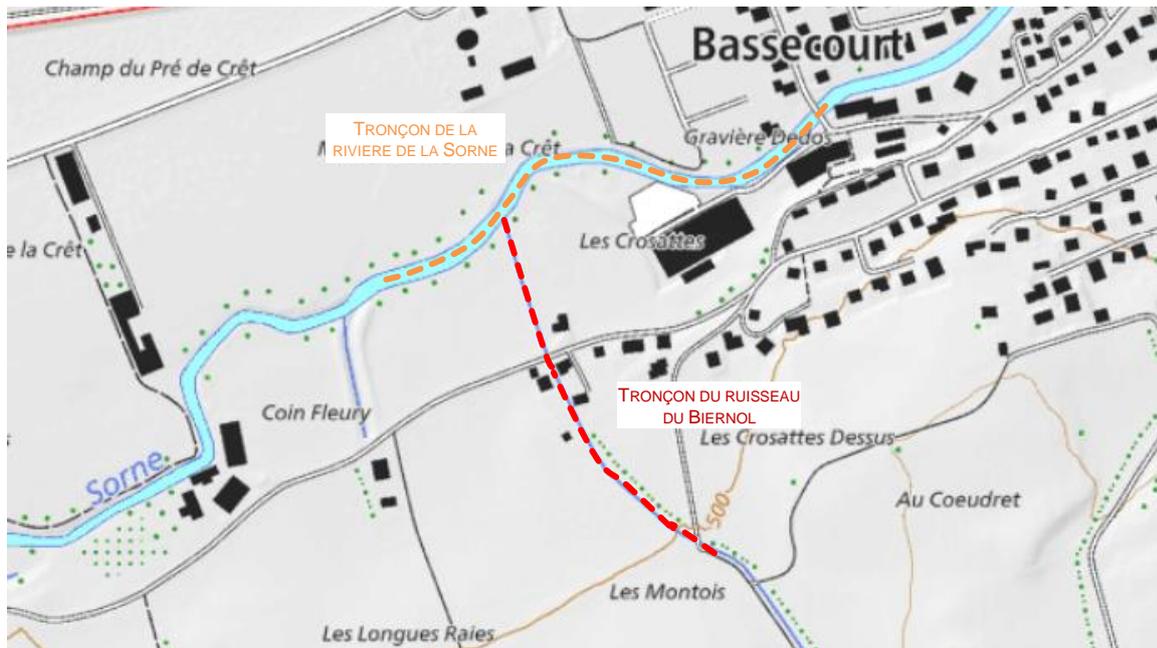
3. Considérations générales

Les Autorités de la Commune mixte de Haute-Sorne ont constaté que des cas d'inondation ont eu lieu à plusieurs reprises ces dernières décennies, touchant non seulement les habitations, mais également la manufacture Ruedin. Elles ont décidé d'intervenir afin de diminuer le danger de crue et d'améliorer l'aspect environnemental des deux cours d'eau. Elles ont débuté une étude en 2013, étude qui est arrivée à son terme cette année.

Les tronçons concernés de la Sorne et du Biernol impliquent de forts enjeux locaux. Les bâtiments du secteur seront protégés contre les crues pour des temps de retour élevés (100 ans pour les habitations et 300 ans pour les bâtiments industriels).

Les tronçons concernés comportent de nombreux déficits environnementaux, principalement la partie aval du Biernol avec son linéaire très pauvre. La Sorne sera revitalisée, de même que le Biernol (entre la rue Fin Doie et la Sorne). La plus-value environnementale sera importante.

Avec la déconstruction du seuil sur la Sorne (ancienne prise d'eau Ruedin) ainsi que le réaménagement de la confluence entre la Sorne et le Biernol, la migration piscicole sera réhabilitée. Les anciens ouvrages de prise d'eau de la manufacture seront déconstruits.



Extrait de plan 1 : 5'000

4. Procédure

L'étude préliminaire a été réalisée courant 2015 et l'Office de l'environnement (ENV) a préavisé favorablement cette phase dans son examen préalable du 22 décembre 2015.

Le Plan Spécial est en cours de finalisation. La Section de l'aménagement du territoire (SAM) a rendu l'examen préalable le 2 mars 2021.

Le présent crédit permettra la réalisation de l'ensemble du projet. A noter que les montants déjà votés pour les études menées jusqu'ici sont intégrés dans le montant du présent crédit.

L'étude de protection contre les crues et de revitalisation de la rivière de la Sorne et du ruisseau du Biernol prévoit un ensemble de mesures permettant de répondre favorablement aux objectifs fixés.

5. Délais de réalisation

La votation populaire est prévue en février 2022. La réalisation débutera en début 2022 pour s'achever en 2023.

6. Coût des travaux

Le projet sera fortement soutenu financièrement par le Canton et la Confédération. La part exacte sera connue au moment de la décision de subventionnement qui interviendra après la votation du crédit communal.

Parties d'ouvrages	Travaux (GC, BA, etc.)	Autres intervenants	Divers et imprévus (10%)	TVA	Total TTC
Etudes, travaux préparatoires, compensations et parcellaire	0.00	256'838.25	14'000.00	21'008.55	291'846.80
1. Etude préliminaire (phase 2) Du début (2013) au 31.10.2016	0.00	51'338.25	0.00	4'107.05	55'445.30
2. Etude de projet (phase 3) Du 01.11.2016 à fin 2021	0.00	92'000.00	1'500.00	7'199.50	100'699.50
3. Appels d'offres (phase 4) Dde l'été 2021 à l'été 2022	0.00	12'500.00	1'500.00	1'078.00	15'078.00
4. Réalisation et exploitation (phases 5 et 6) 2022 et 2023	0.00	71'000.00	8'000.00	6'083.00	85'083.00
5. Autres prestations Compensation aux emprises, frais, mutations parcellaires, etc.	0.00	30'000.00	3'000.00	2'541.00	35'541.00
Travaux Sorne	687'800.00	23'500.00	71'100.00	60'244.80	842'644.80
10. Suppression sortie prise d'eau Ruedin Remblais, approfondissement, etc.	12'300.00	2'000.00	1'400.00	1'208.90	16'908.90
11. Carénage du pont des Mérovingiens Dalle BA inclinée en amont du pont	14'500.00	7'000.00	2'200.00	1'824.90	25'524.90
12. Rive gauche : élargissement, mur et arrière-digue Profils 10-S à 1-S	182'200.00	5'000.00	18'700.00	15'854.30	221'754.30
13. Rive droite : élargissement, mur et arrière-digue Profils 10-S à 1-S	171'500.00	7'500.00	17'900.00	15'161.30	212'061.30
14. Rive droite : élargissement et arrière-digue Profils 13-S à 10-S	88'400.00	0.00	8'800.00	7'484.40	104'684.40
15. Déconstruction seuil et prise d'eau : y.c. réaménagement Profils 16-S à 13-S	115'200.00	0.00	11'500.00	9'755.90	136'455.90
16. Prolongation digue à l'ouest de la manufacture Mixte : gabions et talus	103'700.00	2'000.00	10'600.00	8'955.10	125'255.10
Travaux Biernol	434'100.00	43'000.00	47'700.00	40'409.60	565'209.60
20. Réaménagement aval : nouveau lit et plus-value environnementale De Sorne à profil 4-B	101'800.00	5'000.00	10'700.00	9'047.50	126'547.50
21. Passage inférieur : Fin Doie Profils 7.5-B à 4-B	182'200.00	20'000.00	20'200.00	17'124.80	239'524.80
22. Bypass : pour surverse crue à travers champs Parcelle 4282	32'200.00	3'000.00	3'500.00	2'979.90	41'679.90
23. Passage inférieur : chemin AF Profils 19-B à 14-B	117'900.00	15'000.00	13'300.00	11'257.40	157'457.40
Total	1'121'900.00	323'338.25	132'800.00	121'662.95	1'699'701.20

Estimation des coûts ; source : SD ingénierie jura sa

7. Considérations financières

L'investissement brut est de CHF 1'700 000.-. L'étude de projet et le projet d'ouvrage qui servent de base au présent message ont déjà fait l'objet de 2 crédits d'investissements.

Désignation	
Total de l'investissement (honoraires et travaux)	1 700 000
Crédit voté - phase I - étude (message n° 17 / arrêté n° 23)	- 49 000
Crédit voté - phases II et III - projet d'ouvrage (message n° 81 / arrêté n° 97)	- 145 000
Investissement pour la phase de réalisation	1 506 000
La demande de crédit portée sur un montant de	1 700 000

Tableau 1 : Source : Service financier - Commune de Haute-Sorne

Donner compétence au Conseil communal pour gérer le financement et la réalisation de l'objet.

8. Financement

Comme indiqué ci-dessus, le dossier sera soumis aux instances cantonales pour l'obtention de subventions. L'élaboration du tableau récapitulatif ci-dessous se base sur le taux planifié de ce projet avec une subvention de 75% (55% CH + 20% RCJU). Le montant est déjà intégré à la convention programme avec l'OFEV pour la période 20-24. Il reste toutefois sous réserve de modifications de la législation et d'une réalisation durant cette période.

La dépense à charge du financement spécial est la suivante :

Désignation	Taux	Montant
Coût total du projet		1 700 000
*Participation Ruedin (migration du poisson)		- 160 000
*Participation Ruedin (prolongation digue ouest)		- 80 000
<i>*montants subventions comprises</i>		
Coûts subventionnables		1 460 000
<i>Subvention fédérale - base</i>	35%	511 000
**Subvention fédérale - bonus "surlongueur" 10%	10%	146 000
**Subvention fédérale - bonus "bénéfice pour la nature et le paysage" 20%	10%	146 000
**Subvention fédérale - bonus "aspect social pour la séquence Sorne" 10% ¹	0%	-
<i>Subvention cantonale - base</i>	10%	146 000
**Subvention cantonale - bonus (5% ou 10%)	10%	146 000
Taux de subventionnement global (minimum 45% / maximum 90%)	75%	
<i>**Subventions complémentaires devant faire l'objet d'une décision</i>		
Investissement net		365 000
Prélèvement sur le financement spécial digues et protection contre les crues		182 500
Besoin de financement		182 500

Tableau 2 : Source : Service financier - Commune de Haute-Sorne

Prélèvement sur le financement spécial digues et protection contre les crues (29009.20).
Mise en application du guide n°4 du délégué aux affaires communales portant sur l'utilisation des financements spéciaux alimentés sous MCH1. (montant au 31.12.2019, KCHF 1'253).

Charge financière annuelle

La charge financière annuelle sera assumée par le financement spécial, fonction 741 Correction des cours d'eau.

Charge financière - montants en CHF	Invest	Part invest.	Durée amort.	taux amort	Charges financière annuelle
Investissement net à financer	182 500				
Ouvrages en pierre ou en béton	141 766	77.68%	50	2.00%	2 835
Ouvrages en bois ou stabilisation végétale + réserve	40 734	22.32%	20	5.00%	2 037
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 1.0 %					1 825
Total de la charge financière annuelle					6 697

Tableau 3 : Source : Service financier - Commune de Haute-Sorne

Charges d'entretien

Les frais d'entretien de la berge seront introduits dans le plan d'entretien communal et seront à charge du financement spécial, fonction 741 Correction des cours d'eau.

9. Préavis des Autorités

Le Conseil communal, préavise favorablement cet objet et invite le Conseil général à préaviser favorablement le message tel que présenté.

Haute-Sorne, le 29 septembre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Jean-Bernard Vallat

Le Chancelier

Raphaël Mérillat